



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

monuments historiques

Question écrite n° 52195

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention M. le ministre de la culture et de la communication sur les crédits alloués à l'entretien du patrimoine. La France compte environ 40 000 monuments et 265 000 objets protégés. Or le niveau actuel de ressources affectées à leur entretien est totalement insuffisant. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement en cette matière.

Texte de la réponse

Devant les tensions très vives qui menaçaient certaines entreprises de restauration provoquant l'arrêt de certains chantiers, des mesures ont été prises qui ont assaini la situation. Tout d'abord, outre les 21,8 millions d'euros de crédits de paiement en faveur de la restauration des monuments historiques, qui ont permis de résoudre les cas le plus difficiles, au delà de ce redéploiement, la loi de finances rectificative de fin d'année prévoit un abondement d'au moins 26 millions de crédits de paiement consacrés aux monuments historiques pour une ouverture totale de 35 millions d'euros. Cette enveloppe supplémentaire permettra de solder les engagements de l'État pour 2004. Enfin une augmentation de 25 millions d'euros de la dotation globale de crédits de paiement pour les monuments historiques est prévue au titre de la loi de finances pour 2005. Au regard de l'importance des besoins, une priorité doit être établie en prenant notamment en compte, dans la programmation des travaux, l'état sanitaire des monuments et le degré d'urgence de chacune des opérations. Au total, ce sont près de 73 millions d'euros de crédits de paiement supplémentaires sur les exercices 2004 et 2005 qui seront consacrés à la restauration des monuments historiques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52195

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2004, page 9334

Réponse publiée le : 11 janvier 2005, page 311